

Opinion pour la Terre de Chez Nous

Réponse à Michel Morisset

Inverser la logique du rapport Héon

Dans sa longue critique du rapport Pronovost parue dans La Terre de Chez Nous du 20 mars (qui a tout pour plaire aux éditeurs), Michel Morisset a raison lorsqu'il nous rappelle que l'alimentation commerciale, de plus en plus trafiquée et suspecte, est une tendance lourde. Mais il a tort lorsqu'il reproche au rapport Pronovost de vouloir inverser la logique du marché. C'est plutôt la logique du rapport Héon que le rapport Pronovost veut inverser.

Il est faux de prétendre comme le fait M. Morisset que le rapport Pronovost opte pour l'agriculture de proximité au détriment de la production industrielle, la seule sérieuse d'après lui. En effet, le rapport préconise une agriculture plurielle où tous les types d'entreprise ont le droit d'exister et d'être soutenus. Le rapport ne cherche pas à inverser la logique du marché, au contraire, il propose de faciliter aux différents types de fermes, les grosses comme les moyennes et les petites, l'adaptation au marché actuel et un repositionnement avec des productions diversifiées pour concurrencer les produits de masse à bas prix en provenance des pays émergents. Les ajustements proposés à la mise en marché collective ont d'ailleurs reçu un large appui aussi bien des industriels (Coop fédérée, AQINAC, transformateurs) que des producteurs artisans.

Par contre, le rapport propose clairement d'inverser la logique du rapport Héon, si chère à M. Morisset, laquelle a fait disparaître de sang froid 100,000 fermes en orientant toute l'aide publique vers les 40,000 autres jugées mieux situées et plus aptes à s'industrialiser. À l'inverse, le rapport Pronovost propose d'orienter majoritairement l'aide publique vers les entreprises innovatrices, de proximité, d'appellation et d'occupation du territoire. Sans exclure les fermes industrielles, qui sont déjà en affaires, le rapport juge avec raison que l'impact de l'agriculture sur l'environnement, le développement régional, la santé, l'avenir des jeunes justifie un financement et une mise en marché modulés de façon à favoriser le développement, sur tout le territoire, des entreprises de proximité qui optent

pour des pratiques innovatrices et écologiques. Finie l'époque où seuls les gros industriels, autour de Montréal, avaient droit à toute l'aide publique, n'en déplaise à ceux qui, comme M. Morisset, ne sont sensibles qu'au chiffre d'affaires.

Pour ceux qui en douteraient, voici un passage non équivoque du rapport Pronovost que M. Morisset aurait avantage à relire avant de défendre bêtement le statu quo:

«Le Commission souscrit à une agriculture plurielle, c'est-à-dire une agriculture diversifiée par la taille de ses installations, par ses méthodes de production et par la gamme de ses produits. Il faut faire cohabiter dans la ruralité québécoise une pluralité de fermes. Il y a d'abord les fermes de taille moyenne qui représentent pour ainsi dire l'établissement agricole type. On devrait aussi y trouver un plus grand nombre d'installations de taille nettement plus petite qui, pour la plupart, se spécialiseraient dans des productions plus artisanales ou des produits de niche. Enfin, il y a de la place pour un nombre plus restreint de fermes de plus grande envergure qui offrent des produits dits de «commodité» et, dans certains cas, des produits de spécialité. Cette agriculture diversifiée pourra mieux répondre aux attentes des citoyens.

On estime par ailleurs qu'environ 90% de la production agricole québécoise est constituée de produits alimentaires non différenciés, destinés à une consommation de masse. Cette production, qui passe dans une large mesure par les entreprises de transformation, constitue l'assise de l'agriculture québécoise et répond aux besoins d'une nette majorité de consommateurs qui cherchent une alimentation de qualité, vendu au meilleur prix. Il faut donc continuer à appuyer ce type de production.

Il importe également de soutenir, de manière plus tangible que nous ne l'avons fait jusqu'ici, les fermes différentes, qui ont décidé de répondre à l'appel des consommateurs québécois en faveur de produits différenciés à haute qualité nutritive, de mettre en valeur les terroirs, d'accroître la production biologique, d'étendre les appellations contrôlées, etc. Cette agriculture dite émergente... présente un potentiel pour la revitalisation de plusieurs communautés rurales» (Pages 37-38)

Roméo Bouchard
Saint-Germain-de-Kamouraska